



PREFET DE LA REGION OCCITANIE

Direction Régionale  
de la jeunesse,  
des sports et de la cohésion sociale

Direction Régionale  
de l'Alimentation,  
de l'Agriculture et de la Forêt

**Arrêté**

fixant la liste des personnes morales de droit privé habilitées à recevoir des contributions publiques destinées à la mise en œuvre de l'aide alimentaire.

**Le Préfet de la région Occitanie  
Officier de la Légion d'Honneur  
Officier de l'Ordre National du Mérite,**

- Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment les articles L. 230-6, R. 230-9 et suivants ;
- Vu le code de l'action sociale et des familles, notamment son article R. 115-1 ;
- Vu le décret du 17 décembre 2015 portant nomination de Pascal MAILHOS, préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne ;
- Vu l'arrêté du 8 août 2012 relatif à la composition du dossier de demande d'habilitation pour recevoir des contributions publiques destinées à la mise en œuvre de l'aide alimentaire ;
- Vu l'arrêté préfectoral n°01-2018 en date du 2 février 2018 fixant au titre de l'année 2018, la date limite de dépôt des dossiers de demande d'habilitation au niveau régional, des personnes morales de droit privé pour recevoir des contributions publiques destinées à la mise en œuvre de l'aide alimentaire ;
- Considérant les avis rendus par la commission régionale d'habilitation qui s'est réunie le 03 juillet 2018 ;

**Arrête**

**Article 1<sup>er</sup>** - La liste des personnes morales de droit privé habilitées en Occitanie au titre de 2018 à recevoir des contributions publiques pour la mise en œuvre de l'aide alimentaire est arrêtée comme suit :

**Premières habilitations (durée 3 ans)**

Dénomination de la structure	SIRET	Adresse	CP-Ville
SECOURS HUMANITAIRE ARBRE DE VIE INTERNATIONALE	8152955970018	3 rue de Ravennes	11000 CARCASSONNE
SOLIHA	32344747400038	11 rue des Trois Couronnes	11000 CARCASSONNE
CONQUES MARCILLAC SOLIDARITE	83749084600016	Communauté de Communes 11 place de l'Eglise	12330 MARCILLAC-VALLON

UN ESPOIR POUR DEMAIN	52045779700014	30 Rue du Rempart	31140 SAINT ALBAN
ASSOCIATION DU MAY	77693921700019	5 rue du May	31000 TOULOUSE
ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DE PROTECTION CIVILE DE HAUTE-GARONNE	31212697200032	Résidence Le Polygone 18 rue Vincent Scotto	31300 TOULOUSE
CENTRE ANIMATION FAMILLE ENFANCE JEUNESSE (CAFEJ) 31	79373302300014	4 avenue Frédéric Estèbe	31200 TOULOUSE
ASSOCIATION LA ROULOTTE SOLIDAIRE	80146975000021	11 rue Charles Laganne	31300 TOULOUSE
ASSOCIATION SOLEIL DE LA SOLITUDE (SO.LI.SOL)	47992769100010	32 bvd des Récollets	31400 TOULOUSE
ASSOCIATION SOLIDARITY UNION	81417850500032	44 chemin des Izards	31200 TOULOUSE
GRISÉLIDIS	43243801800041	10 chemin de Lapujade	31200 TOULOUSE
ASSOCIATION LA COMMUNAUTÉ DES BÉATITUDES	40154421800035	60 av Général Compans	31700 BLAGNAC
EPICERIE COURSOL	82463365500017	31 rue William Kent	34080 MONTPELLIER
GLANER POUR AIDER	83009462900029	9 rue Rossignol	34500 BEZIERS
LES ANGES DE LA RUE	80965156500016	3 rue Copernic	34770 GIGEAN
MAINS TENDUES	49212770900011	106 chemin de la Crèche	46000 CAHORS
ASSOCIATION LOT POUR TOITS	77704946100034	Résidence Habitats Jeunes 188 avenue Jean-Jaurès	46000 CAHORS
ASSOCIATION ALBERT PEYRIGUERE	77716933500026	6 rue de Bigorre	65310 ODOS
CLAIRA ENTRAIDE SOLIDARITE	82908147000017	4 Place de la République	66530 CLAIRA
PROMESSE DE SOLIDARITE	82982383000015	705 avenue Julien Panchot	66000 PERPIGNAN
ASSOCIATION LE S SENTIERS	80084366600010	2 bis rue Auguste Comte	66000 PERPIGNAN



**Renouvellements habilitations (durée 10 ans)**

Dénomination de la structure	SIRET	Adresse	CP-Ville
HERISSON BELLOR EPICERIE SOCIALE ET SOLIDAIRE	32989045300023	12 rue Saint Abdon	09270 MAZERES
CENTRE SOCIAL RURAL DU LAISSAGAIS	30516518500011	1 rue du Foirail	12310 LAISSAC SÉVERAC L'ÉGLISE
ASSOCIATION TABLES OUVERTES	37818759500020	3 rue de Juge Mage	12200 VILLEFRANCHE DE ROUERGUE
ASSOCIATION AU PETIT BONHEUR (EPICERIE ASSOCIATIVE)	81206314700019	11 rue des Alpilles	30260 BOUILLARGUES
LA CELLE	44139448300016	La Celle	30440 ROQUEDUR
UNE AUTRE CHANCE EPICERIE SOCIALE ET SOLIDAIRE)	80882407200017	29 rue Bertrand de Born	31000 TOULOUSE
MISSION LOCALE TOULOUSE	32871136100159	32 rue de la Caravelle	31500 TOULOUSE
LE TREFLE A 4 FEUILLES	50405545000010	Mairie de Bouloc 55 rue Jean Jaurès	31620 BOULOC
ASSOCIATION L'OUSTAL	40103278400019	8 port de l'Embouchure	31000 Toulouse
ASSOCIATION NATIONALE DES VISITEURS DE PRISON (ANVP) - SECTION MURET/SEYSSSES	78431301700021	Centre de détention de Muret BP 312	31605 MURET Cedex
AIDE A LA VIEILLESSE	40503954600016	5 rue d'Astorg	31000 TOULOUSE
ASSOCIATION PARTAGE FAOURETTE	39854810700042	13 rue de l'Ukraine	31100 TOULOUSE
LA TRAVERSEE	52442485000013	15 rue de Chambéry	31500 TOULOUSE
ASSOCIATION AMILFAC (AMIS DE LA FACULTE PROTESTANTE DE MONTPELLIER)	83060945900011	1 bis rue Brueys	34000 MONTPELLIER
EPICERIE SOLIDAIRE DE CAPESTANG	81100334000018	Place Danton Cabrol	34310 CAPESTANG
ASSOCIATION INTERCOMMUNALE POUR L'AIDE ALIMENTAIRE DU NORD BITERROIS	81192011500011	Centre Saint-Joseph Mont Rouge 20 rue du Château d'Eau	34480 PUIMISSON
ASSOCIATION LA PORTE OUVERTE (EPICERIE SOLIDAIRE)	41948621200030	144 B avenue de Toulouse	34070 MONTPELLIER
SOS SDF LES AMOUREUX DE LA VIE	79810534200017	Chez Anouk KREMER DEAU 708 bd des Salins	34750 VILLENEUVE LES LÈS
ASSOCIATION PAUSE AUX FILAOS	75243039700014	30 rue Antoine de Luzech	46140 LUZECH
ASSOCIATION EMMAUS CATALOGNE	40113342600015	RD 900 – Mas de Garria	66450 POLLESTRES
ASSOCIATION EMMAUS ALBI	39949796100015	BP 2 Lieu-dit Bénéche	81430 VILLEFRANCHE D'ALBIGEOIS
EPISOL	80893648800028	19 rue Henri Teulières	82000 MONTAUBAN

Considérant que la cessation d'activité de distribution de denrées de l'association, ne la rend plus éligible à l'habilitation régionale à recevoir des contributions publiques destinées à la mise en œuvre de l'aide alimentaire.

L'association « Bébés Câlines » est retirée de la liste des personnes morales de droit privé habilitées pour le département du Tarn, à recevoir des contributions publiques destinées à la mise en œuvre de l'aide alimentaire

Dénomination de la structure	SIRET	Adresse	CP-Ville
BÉBÉS CALINS	53370169400028	20 rue Sabaterie	81100 CASTRES

**Article 2** – A compter de la date de signature du présent arrêté, l'habilitation est délivrée pour une durée de 3 ans pour les structures bénéficiant d'une première habilitation, et pour une durée de 10 ans pour celles ayant déjà bénéficié d'une première habilitation.

**Article 3** - En application des dispositions des articles R. 312-1 et R. 421-1 du code de justice administrative, le présent arrêté peut, dans un délai de deux mois, à compter de sa publication ou de sa notification faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montpellier 6 rue Pitot - 34000 Montpellier.

**Article 4** -Le Directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale d'Occitanie et le Directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Occitanie sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région.

Fait à Toulouse, le

- 2 AOUT 2018

Pour le préfet de la région Occitanie  
et par délégation,  
le Secrétaire général  
pour les affaires régionales

Laurent CARRIÉ